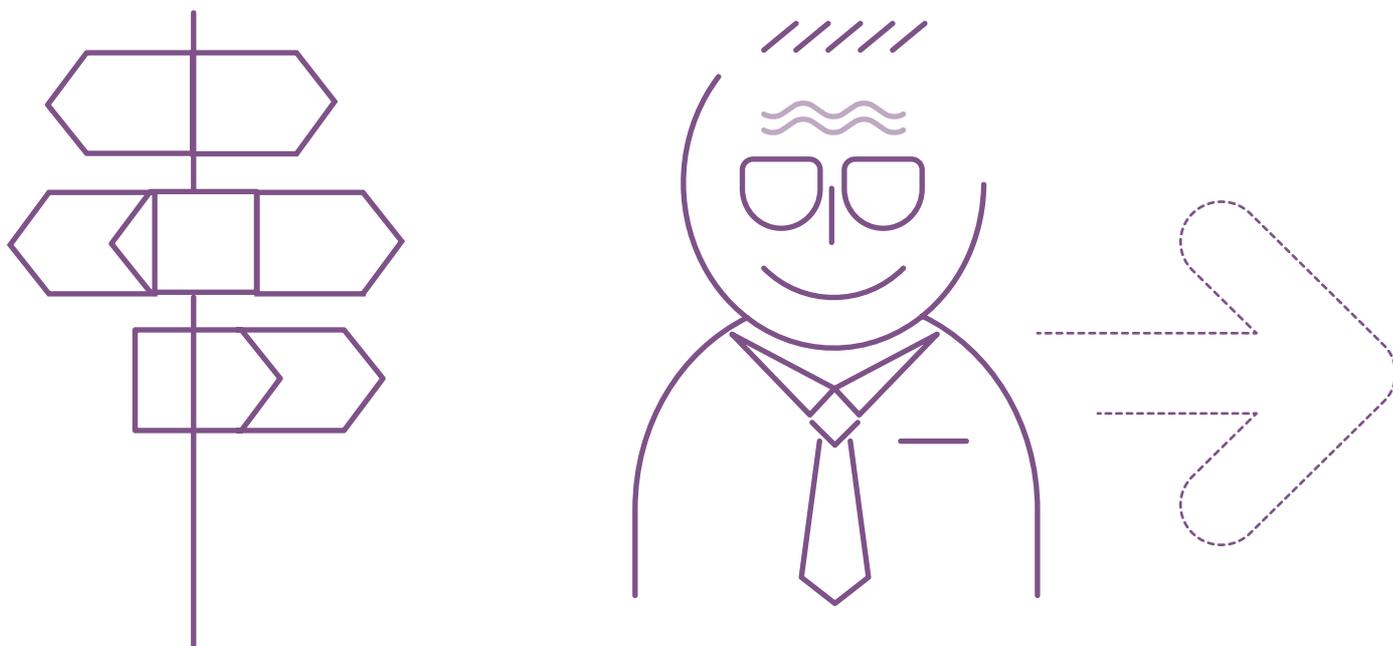
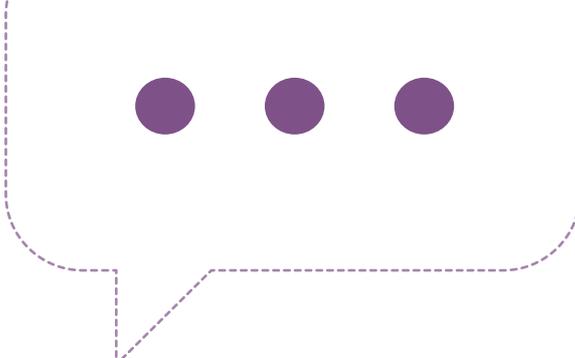


JUILLET 2025

Regards croisés sur l'intérim

3 | Seniors intérimaires





Sommaire

1

**Motivations et entrée
dans l'intérim**

5

2

**Niveau et évolution de l'activité
dans l'intérim**

8

3

**Conditions de travail
dans l'intérim**

12

4

**Projection
dans l'avenir**

18



Do

EN MARS 2025, 1012 INTÉRIMAIRES SENIORS
ONT ÉTÉ INTERROGÉS.

1 012

seniors intérimaires de 50 ans ou plus
ayant réalisé au moins 35 heures en intérim



INTERROGÉS PAR
TÉLÉPHONE PAR BVA

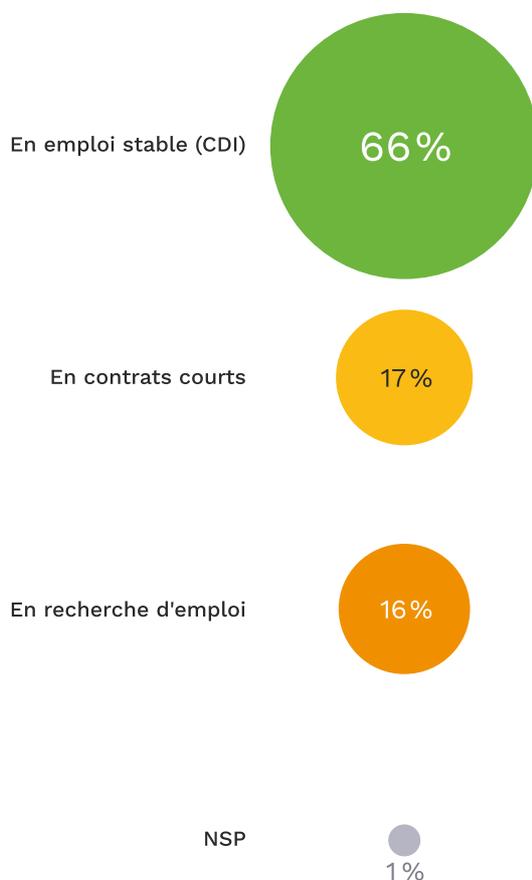
1

Motivations et entrée dans l'intérim

Les deux tiers des intérimaires récents ont principalement occupé un emploi stable avant leur entrée dans l'intérim

QUESTION

Entre le début de votre activité professionnelle et votre arrivée dans l'intérim, diriez-vous que vous avez été principalement...?



66%

des personnes ayant commencé l'intérim sur le tard (après leurs 39 ans) occupaient principalement un emploi stable par le passé.

17%

étaient en contrat court. 16% en recherche d'emploi.

Pour les seniors ayant commencé l'intérim tardivement, cette forme d'emploi était majoritairement vue comme un bon moyen de travailler

QUESTION

Pour quelle(s) raison(s) vous-êtes-vous inscrit en intérim ?

Vous venez de perdre votre emploi et voulez retravailler tout de suite

46%

Vous espériez trouver un emploi permanent dans les entreprises ou l'on vous enverrait en mission

37%

Vous étiez en recherche d'emploi depuis longtemps

35%

Vous vouliez bénéficier d'une flexibilité plus importante

30%

Autre

13%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

QUESTION

Si vous étiez en recherche d'emploi depuis longtemps : depuis combien de temps (en années) étiez-vous demandeur d'emploi?



Répondants → Étaient à la recherche d'un emploi depuis longtemps lors de l'inscription en intérim (35%)

Depuis 1 an
ou moins

70%

Depuis 2
à 4 ans

16%

Depuis
5 ans et plus

14%



46%

des seniors intérimaires récents ont choisi l'intérim parce qu'ils venaient de perdre un emploi et souhaitent retravailler tout de suite.

Pour les 35% qui étaient en recherche d'emploi depuis longtemps, ils étaient demandeurs d'emploi depuis en moyenne

1 an et 8 mois

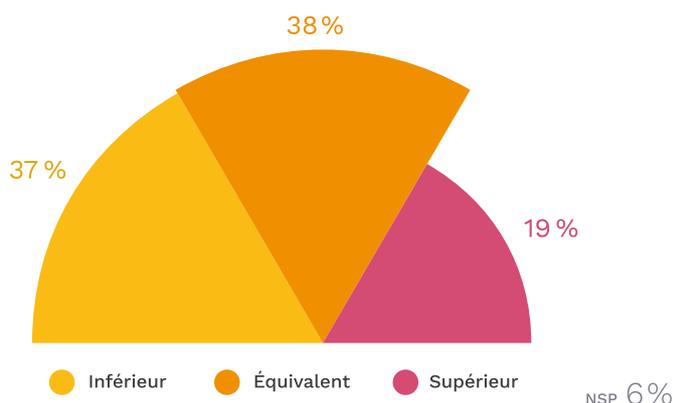
Pour un peu moins de deux tiers des intérimaires récents, l'entrée en intérim s'est accompagnée soit d'une hausse soit d'un maintien de leur niveau de qualification et de rémunération

QUESTION

Par rapport au dernier emploi que vous occupiez avant votre inscription au chômage, le niveau de qualification de votre premier poste en intérim était...?



Répondants → Étaient à la recherche d'un emploi depuis longtemps lors de l'inscription en intérim (35%)



38%

des intérimaires récents : le niveau de qualification de leur première mission en intérim était équivalent à celui de leur dernier emploi hors intérim.

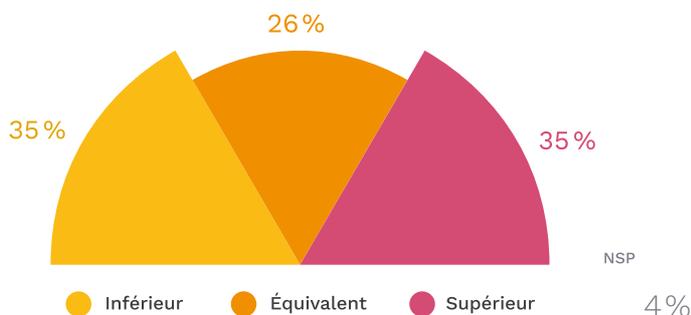
Pour à peu près autant (37%), le niveau de qualification était en revanche inférieur. Et pour seulement 19%, il était supérieur.

QUESTION

Par rapport au dernier emploi que vous occupiez avant votre inscription au chômage, votre niveau de rémunération en intérim était en moyenne...?



Répondants → Étaient à la recherche d'un emploi depuis longtemps lors de l'inscription en intérim (35%)



26%

des intérimaires récents : la rémunération de la première mission en intérim était équivalente à celle de leur précédent emploi hors intérim. Ils sont plus nombreux à dire que leur rémunération a augmenté (35%), mais aussi plus nombreux à dire qu'elle a baissé (35%).

Quand les intérimaires récents choisissent le travail temporaire pour gagner en flexibilité, c'est principalement pour garder une activité en parallèle à leur retraite ou pour des raisons familiales

QUESTION

Pour quelle raison principale souhaitiez-vous avoir plus de flexibilité ?



Répondants → Voulait bénéficier d'une flexibilité plus importante lors de l'inscription en intérim (30%)

Pour cumuler emploi et retraite

30 %

Pour raisons familiales (aidants, enfants à charge)

29 %

Pour raisons de santé

15 %

Autre

25 %

Aucune / NSP

1 %

30%

des intérimaires récents ayant opté pour l'intérim pour plus de flexibilité mettent en avant leur souhait de cumuler emploi et retraite.

29%

A peu près autant (29%) ont fait ce choix pour des raisons familiales.

15%

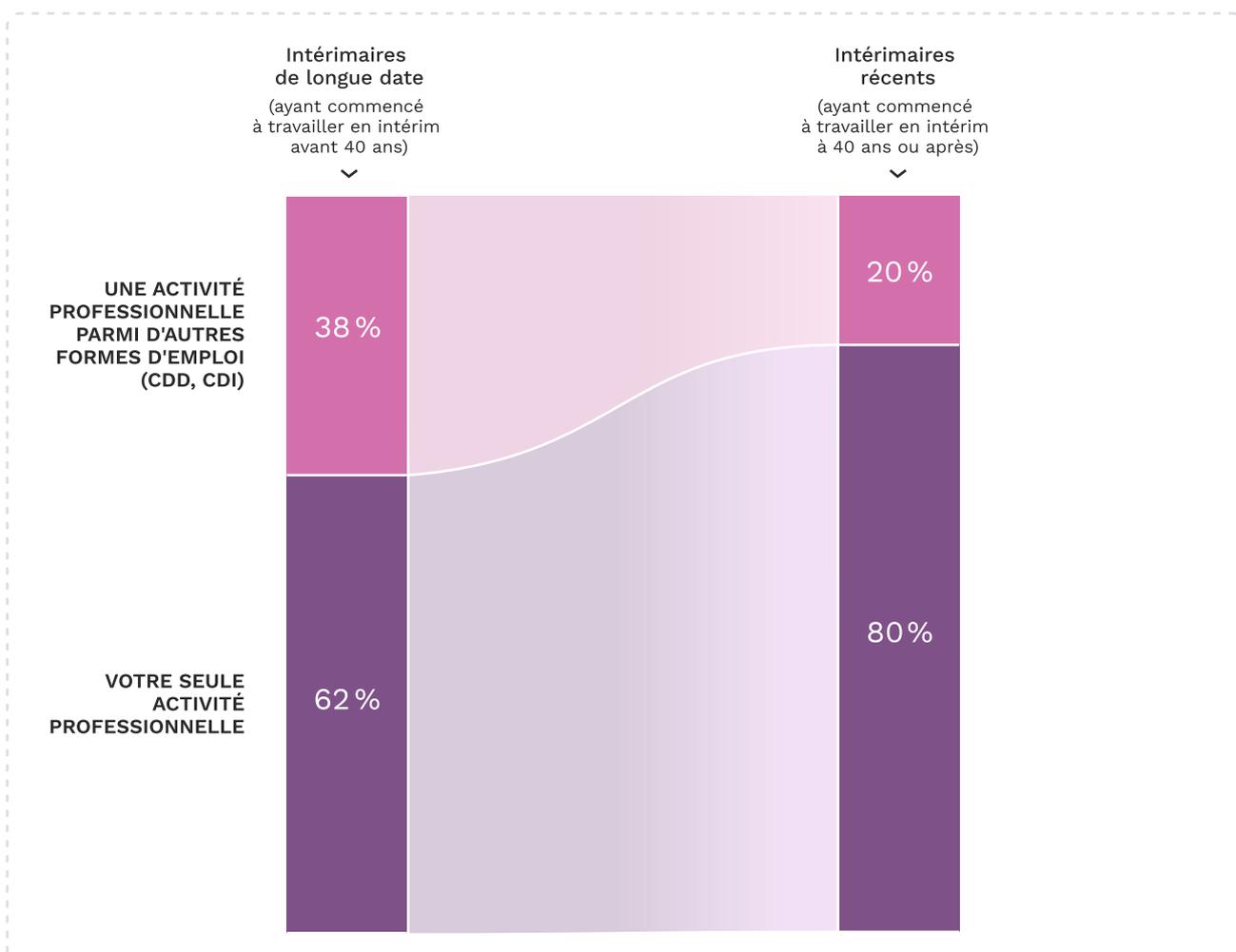
Seuls 15% l'ont fait pour des raisons de santé.

Niveau et évolution de l'activité dans l'intérim

Pour 1 senior ayant commencé l'intérim en deuxième partie de carrière (40 ans et plus) sur 5, l'intérim n'est pas la seule activité professionnelle

QUESTION

Depuis que vous avez commencé à travailler en intérim de façon régulière ou permanente, l'intérim est-il pour vous...?



Pour 62% des seniors intérimaires ayant commencé l'intérim avant leurs 40ans, le travail temporaire est (et a été) la seule activité professionnelle.

Pour 80% des seniors intérimaires ayant commencé l'intérim plus tardivement (à 40 ans ou après), le travail temporaire est désormais la seule activité professionnelle.

Attention cependant, les intérimaires de longue date sont interrogés sur une période plus étendue que les intérimaires récents.

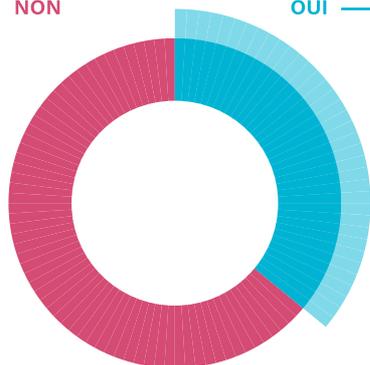
Un peu plus d'un tiers des seniors intérimaires est amené à refuser des missions : principalement faute de disponibilité ou d'adéquation entre la mission et les attentes du salarié intérimaire

QUESTION

Sur les 12 derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?

64%
NON

36%
OUI



36%

Au cours des douze derniers mois, un peu plus d'un tiers des intérimaires seniors (36%) a été amené à refuser une ou plusieurs missions.

Les principales raisons évoquées pour expliquer ce refus sont l'indisponibilité de l'intérimaire (déjà en mission : 47%) ou les caractéristiques de la mission qui ne correspondaient pas aux attentes de l'intérimaire (42%)

QUESTION

Si vous avez refusé une ou plusieurs missions au cours des 12 derniers mois, pour quelles raisons ?

Vous travaillez déjà à ce moment-là

47%

Les caractéristiques de la mission ne vous convenaient pas

42%

La rémunération ne vous convenait pas

22%

Les conditions de travail ne convenaient pas à votre état de santé

20%

La qualification ne vous convenait pas

13%

Vous ne vouliez pas travailler à ce moment-là

12%

Autre raison

10%

NSP

1%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

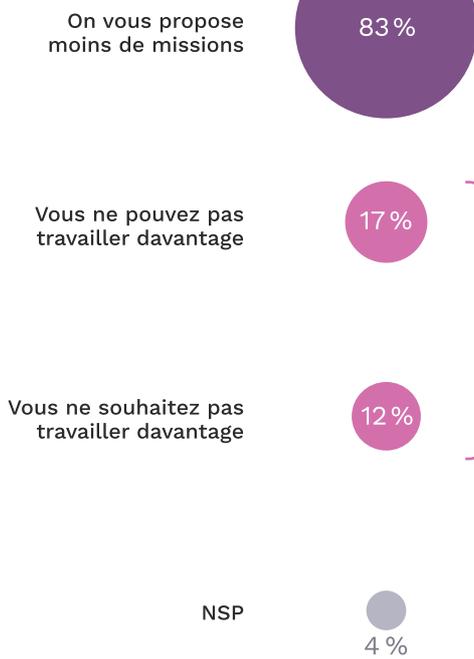
Lorsque l'activité en intérim passé 50 ans a tendance à diminuer, la raison principale évoquée est une baisse du nombre de missions proposées

QUESTION

Si le niveau d'activité en intérim passé 50 ans a tendance à diminuer, quelles en sont les raisons ?



Répondants → Intérimaires dont l'activité a baissé passé 50 ans (13%)



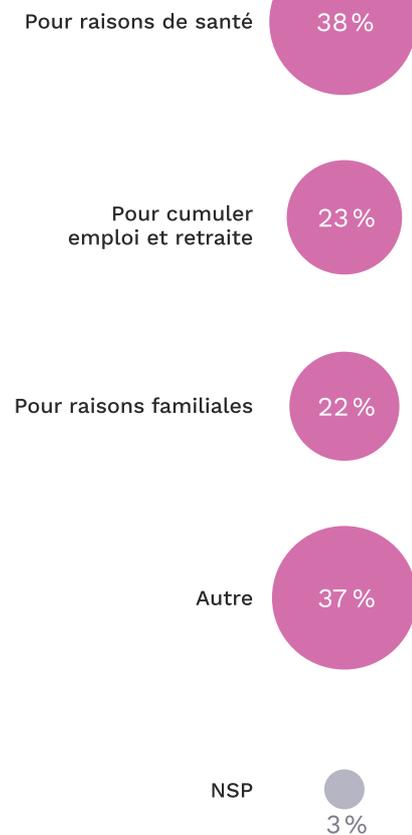
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

QUESTION

Si le niveau d'activité en intérim passé 50 ans a tendance à diminuer parce que vous ne pouviez ou ne souhaitez pas travailler davantage, quelle(s) en sont les raisons ?



Répondants → Intérimaires dont l'activité a baissé passé 50 ans et qui ne voulaient ou ne pouvaient pas travailler davantage



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



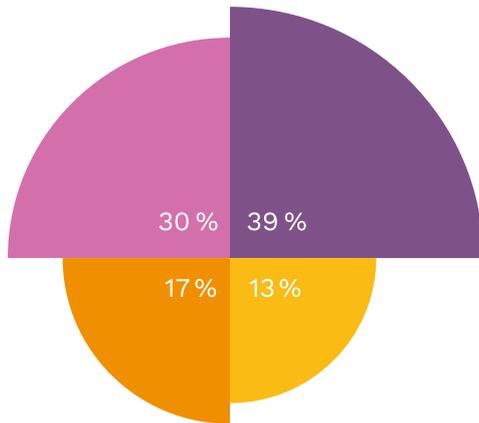
Pour 83% des intérimaires ayant connu une baisse de leur activité en intérim passé 50 ans, cette baisse serait subie : on leur propose moins de mission.

38% de ceux qui ont subi une baisse d'activité parce qu'ils ne voulaient pas ou ne pouvaient travailler davantage, l'expliquent par des raisons de santé.

Plus des deux tiers des seniors intérimaires estiment que l'âge constitue un atout ou un élément neutre de leurs candidatures

QUESTION

Dans le cadre de vos candidatures auprès des entreprises utilisatrices, avez-vous le sentiment que votre âge constitue... ?



- Plutôt un atout
- Un aspect totalement neutre dans vos candidatures
- Soit un atout soit un frein en fonction des entreprises
- Plutôt un frein

QUESTION

Pour quelles raisons pensez-vous que votre âge constitue un frein dans vos candidatures ?



Répondants → Intérimaires pour lesquels la séniorité peut constituer un frein (17%)

Pour des a priori sur les capacités et qualités des seniors en général (énergie, santé, performance, compétences)

41 %

Parce que les entreprises ne veulent pas s'investir dans l'embauche de personnes âgées (salaires, formation, retraite...)

25 %

Parce que les entreprises préfèrent embaucher des jeunes

25 %

Pour des raisons de santé, de handicap réels, que connaît le répondant

15 %

Parce que les personnes âgées ne sont pas mises en avant / valorisées dans la société

1 %

Parce que les entreprises, les RH ne veulent pas / ne recrutent pas les personnes âgées

1 %

Autre raison

7 %

NSP

2 %

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



30%

Pour 30% des seniors intérimaires, être âgé constitue plutôt un atout dans une candidature.

De façon spontanée, les seniors intérimaires impactés négativement par leur âge évoquent :
à 41% les a priori des entreprises sur les capacités des seniors.

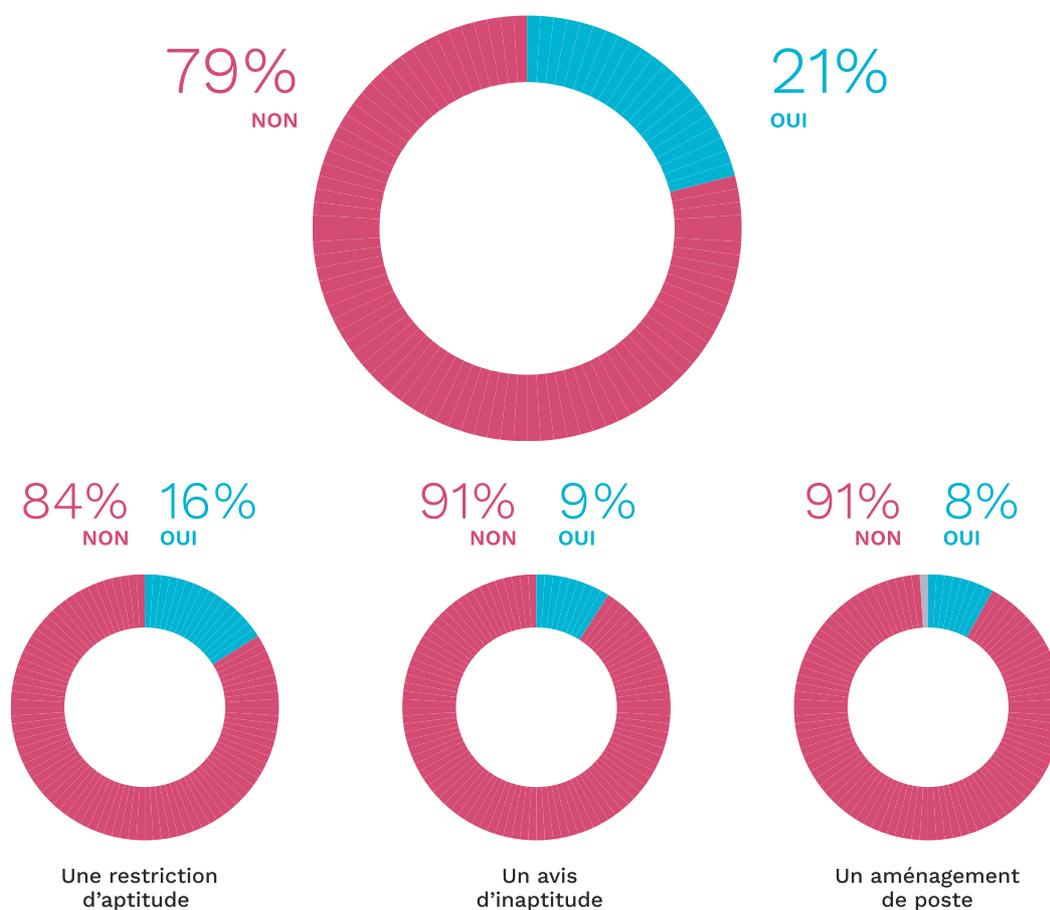
Conditions de travail dans l'intérim

Au cours des deux dernières années 16% des seniors intérimaires se sont vu délivrer une restriction d'aptitude ; moins d'1 sur 10 un avis d'inaptitude ou un aménagement de poste

QUESTION

Depuis 2 ans, avez-vous déjà connu, suite à un examen médical...?

Au global, 21% ont connu au moins une restriction ou un aménagement



Au cours des deux dernières années, 16% des seniors intérimaires se sont vu délivrer une restriction d'aptitude à l'occasion d'un examen médical.

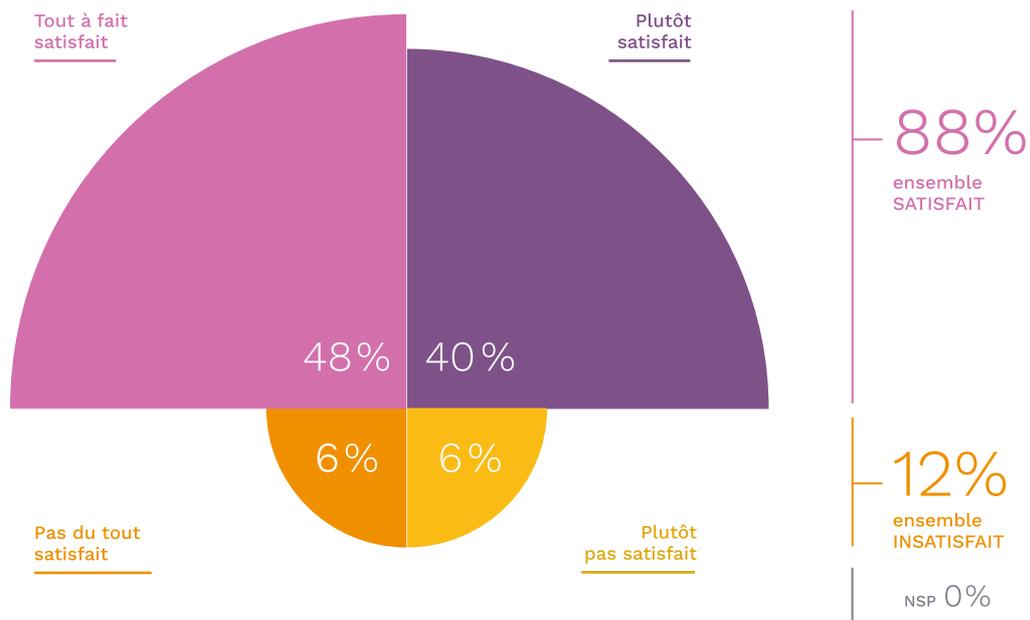
9% un avis d'inaptitude.
8% un aménagement de poste.

Au global, 21% ont connu au moins une restriction ou un aménagement suite à un examen médical.

Une très large majorité des seniors intérimaires apprécie leurs relations avec les agences d'emploi

QUESTION

Concernant les relations avec votre ou vos agences d'emploi, vous êtes globalement...?



88%

des seniors intérimaires sont satisfaits des relations avec leur(s) agence(s), dont 48% de «tout à fait satisfaits».

Les seniors se montrent particulièrement satisfaits, en comparaison avec le niveau de satisfaction mesuré sur l'ensemble des intérimaires (80%, cf Études Regards croisés, volet Image)

Les attentes des seniors à l'égard des agences sont plurielles. "Valoriser les compétences des seniors intérimaires sur le marché du travail" se distingue particulièrement

QUESTION

Quels sont les besoins particuliers liés à votre âge dans vos relations avec votre ou vos agences d'emploi ?

Valoriser vos compétences sur le marché du travail

41%

Avoir une attention accrue à l'évolution de vos compétences, la formation

25%

Vous conseiller pour la préparation de la retraite

23%

Davantage promouvoir votre profil / vos candidatures

22%

Avoir une attention accrue aux conditions de travail des missions proposées

21%

Vous redonner confiance en vous sur le marché de l'emploi

19%

Autre besoin

2%

Vous n'avez pas de besoin particulier

15%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

QUESTION

À quels aspects des conditions de travail êtes-vous particulièrement attentifs ?



Répondants →

Intérimaires portant une attention accrue aux conditions de travail (21%)

Éloignement

56%

Pénibilité

51%

Horaires

37%

Autres

2%

NSP

1%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



41%

des seniors intérimaires attendent que les agences valorisent leurs compétences sur le marché du travail.

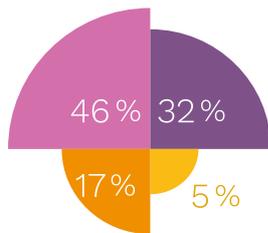
Si les intérimaires intéressés se montrent plutôt satisfaits de la prise en compte par les agences des conditions de travail en lien avec leur âge, des marges de progrès existent, particulièrement dans la prise en compte de la pénibilité

QUESTION

Avez-vous dans les faits le sentiment que votre ou vos agences d'emploi prennent bien en compte les besoins particuliers liés à votre âge ?

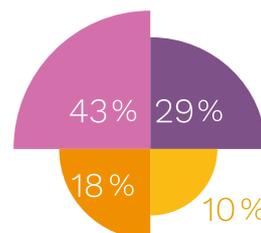


Répondants → Intérimaires portant une attention accrue aux conditions de travail (21%)



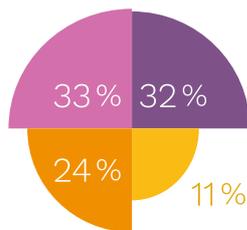
Horaires

78%
ensemble
« oui »



Éloignement

72%
ensemble
« oui »



Pénibilité

65%
ensemble
« oui »

- Tout à fait
- Plutôt
- Plutôt pas
- Pas du tout

Chez les intérimaires attentifs à aux conditions de travail suivantes :

78 %

ont le sentiment que leur(s) agence(s) prennent bien en compte les horaires

72 %

qu'elles prennent bien en compte l'éloignement

65 %

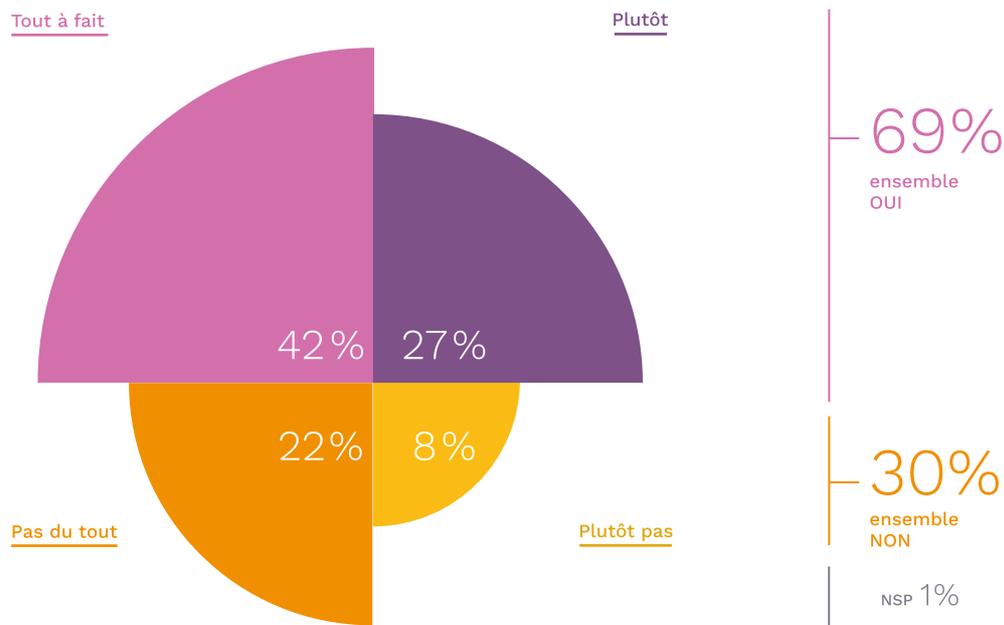
qu'elles prennent bien en compte la pénibilité



30% des seniors intérimaires estiment que leurs compétences sont insuffisantes en matière de numérique dans le cadre de leurs missions

QUESTION

Concernant le numérique et les nouvelles technologies, estimez-vous que vos compétences sont suffisantes par rapport à vos missions ?



42%

des seniors intérimaires estiment que leurs compétences en matière de numérique et de nouvelles technologies sont «tout à fait» suffisantes par rapport à leurs missions.

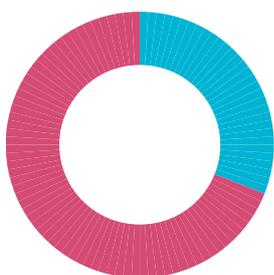
30% les jugent en revanche insuffisantes au regard de leurs missions.

Les formations s'avèrent plutôt rares chez les seniors ; particulièrement celles visant à les accompagner en matière de compétences

QUESTION

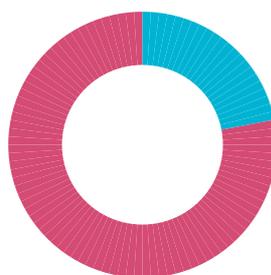
Depuis que vous avez eu 50 ans, et en tant qu'intérimaire, avez-vous bénéficié de formations de type...?

Formations réglementaires



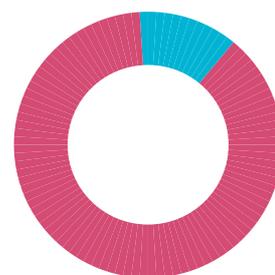
69% NON
31% OUI

Formations de perfectionnement sur votre métier



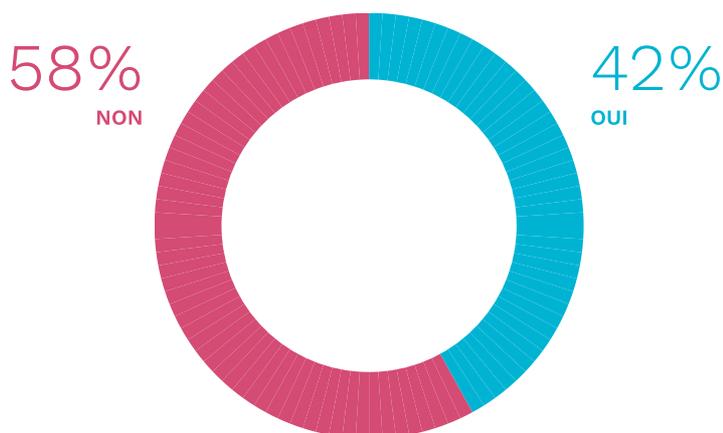
78% NON
22% OUI

Formations d'évolution vers un autre métier



89% NON
11% OUI

Au global, 42% ont suivi au moins une formation



Seuls 31% des seniors intérimaires disent avoir suivi des formations réglementaires depuis leurs 50 ans.

Ils sont moins nombreux à en avoir bénéficié pour se perfectionner sur leur métier (22%) ou pour évoluer vers un autre métier(11%).

Au global, 42% ont suivi au moins une formation

Pour les seniors intérimaires, la fin de carrière est majoritairement envisagée dans l'intérim et sur un rythme de travail complet et continu

QUESTION

Pour la suite et la fin de votre parcours professionnel, vous pensez... ?

Continuer à travailler en intérim exclusivement

47%

Continuer à travailler en intérim en plus d'autres formes d'emploi

25%

Arrêter l'intérim et travailler uniquement dans d'autres formes d'emploi plus pérennes

27%

NSP

1%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

QUESTION

Quel rythme de travail souhaiteriez-vous dans les mois et années à venir ?

Travailler à temps complet et en continu

63%

Travailler à temps complet mais avec des périodes non travaillées entre vos missions

15%

Travailler à temps partiel mais en continu

11%

Travailler à temps partiel avec des périodes non travaillées entre vos missions

10%

NSP

1%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

72%

des seniors intérimaires envisagent de continuer en intérim jusqu'à la fin de leur carrière.

Par ailleurs, 63% souhaiteraient (continuer à) travailler à temps complet et en continu pour les mois et années à venir. 36% souhaiteraient a contrario travailler avec plus de flexibilité : de manière discontinue et/ou en temps partiel.

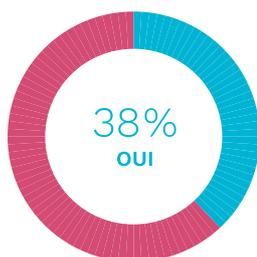
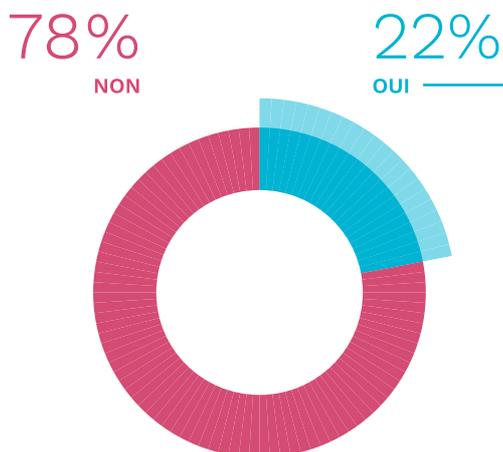
2 seniors intérimaires sur 10 sont en situation de cumul «emploi-retraite». Ce choix est majoritairement motivé par le souhait de jouir d'un complément de revenu, puis par la volonté de poursuivre une occupation

QUESTION

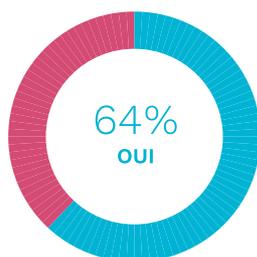
Êtes-vous actuellement en situation de cumul «emploi-retraite» ?

QUESTION

Pour quelles raisons travaillez-vous en plus de votre retraite ?



Agé de 60-64 ans



Agé de 65 ans et plus

Avoir un complément de revenu

63%

Vous occuper, garder une activité

40%

Continuer à travailler du fait de l'intérêt de votre emploi

18%

Attendre de ne plus avoir de personnes à charge

11%

Attendre le départ à la retraite de votre conjoint

11%

Autre raison

9%

NSP

4%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



22%

des seniors intérimaires sont en situation de cumul «emploi-retraite»

En moyenne, les seniors intérimaires envisagent de partir en retraite à 64 ans ; ils sont très peu à avoir déjà réalisé une évaluation précise du montant de leur pension

QUESTION

À quel âge pensez-vous partir en retraite ?

Entre 50 et 54 ans 1%

Entre 55 et 59 ans 3%

Entre 60 et 64 ans 54%

Entre 65 et 69 ans 28%

70 ans et plus 9%

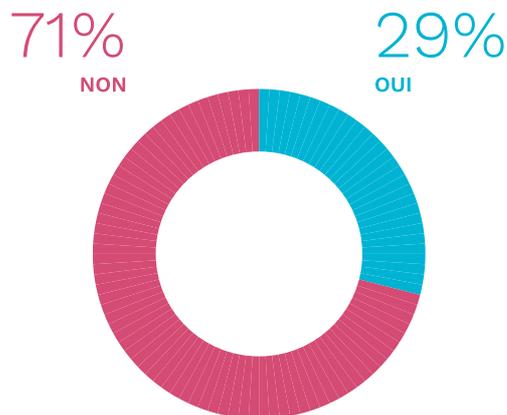
NSP 5%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

Âge moyen
64 ans

QUESTION

Avez-vous réalisé une évaluation précise du montant de votre pension à ce jour ?



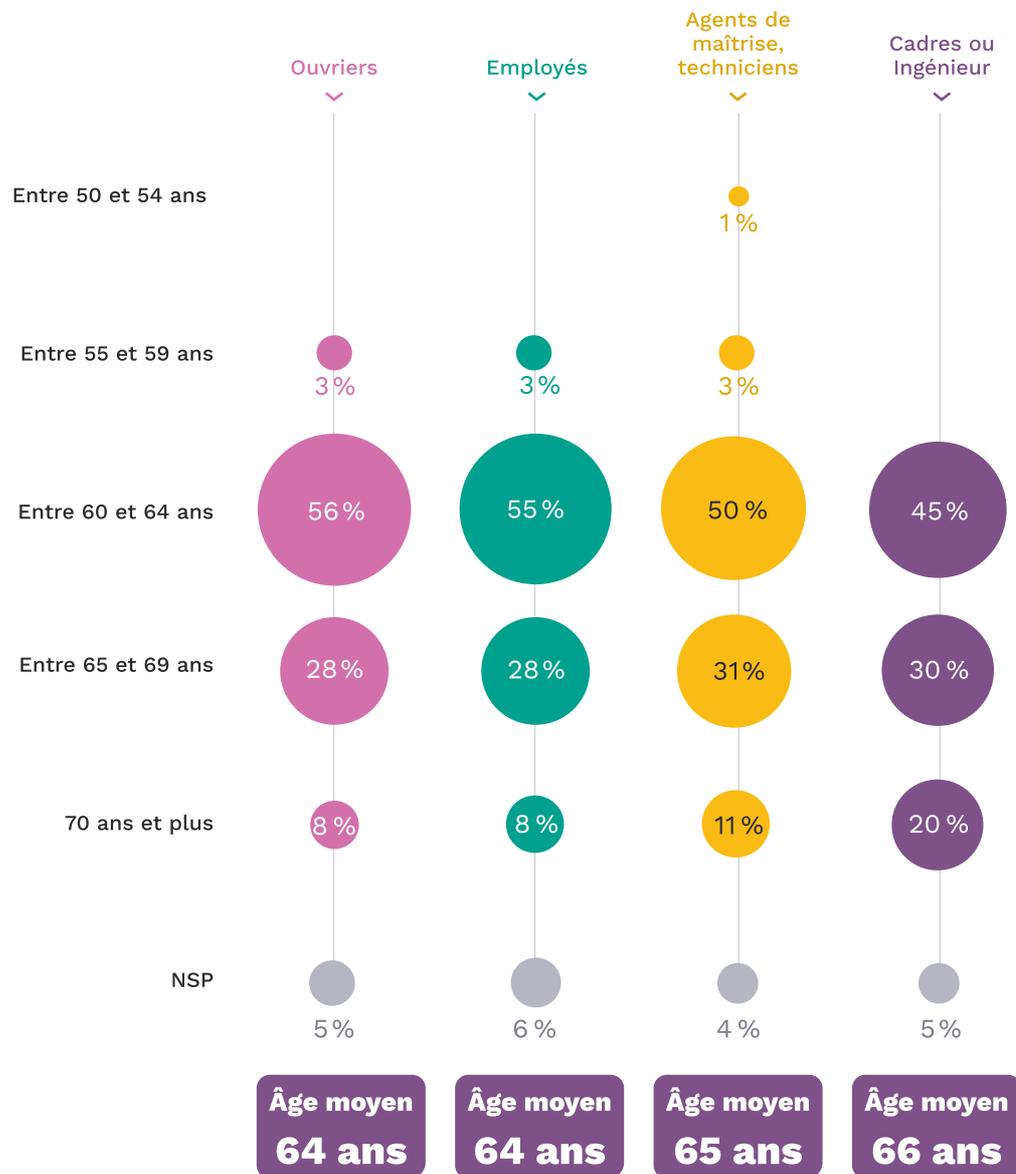
Pour les intérimaires seniors n'ayant pas encore pris leur retraite, l'âge moyen de départ en retraite envisagé est de 64 ans, soit l'âge légal des catégories sédentaires.

Par ailleurs, seuls 29% ont déjà réalisé une évaluation précise du montant de leur pension.

Bien qu'il n'y ait pas de profonde différence, l'âge moyen de départ en retraite croît légèrement avec le niveau de CSP

QUESTION

À quel âge pensez-vous partir en retraite ?



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

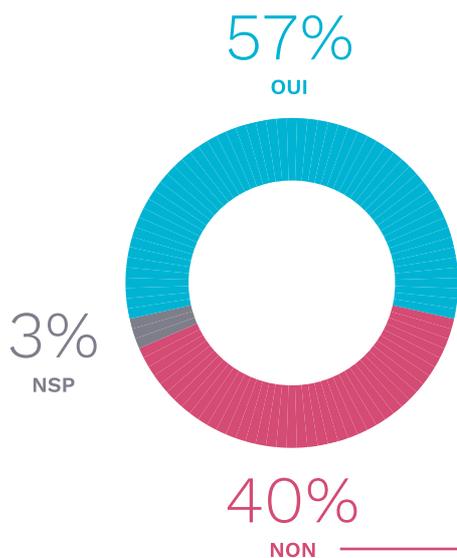
4 intérimaires sur 10 envisagent d'interrompre leur carrière avant d'avoir atteint les conditions d'une retraite à taux plein ; un choix majoritairement contraint

QUESTION

À cet âge-là, remplirez-vous les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein ?



Répondants → Intérimaires qui ne sont pas en situation de cumul « emploi-retraite » (78%)



40%

des intérimaires envisagent de partir en retraite avant d'avoir réussi à remplir les conditions nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Ce départ «anticipé» est motivé à 33% pour des questions de santé ou de pénibilité, à 21% par des obligations familiales et à 12% par des conditions de travail jugées insatisfaisantes.

QUESTION

Pour quelle raison envisagez-vous malgré cela de prendre votre retraite ?



Répondants → Intérimaires envisageant de partir avant d'avoir rempli les conditions d'une retraite à taux plein



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

54% des intérimaires pourraient envisager de cumuler emploi et retraite ; pour des raisons financières (principalement), mais également pour garder une occupation

QUESTION

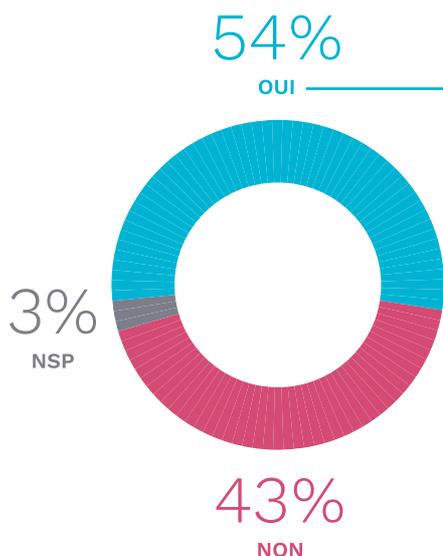
Lorsque vous partirez en retraite, envisagez-vous de conserver une activité professionnelle (cumul emploi-retraite) ?

QUESTION

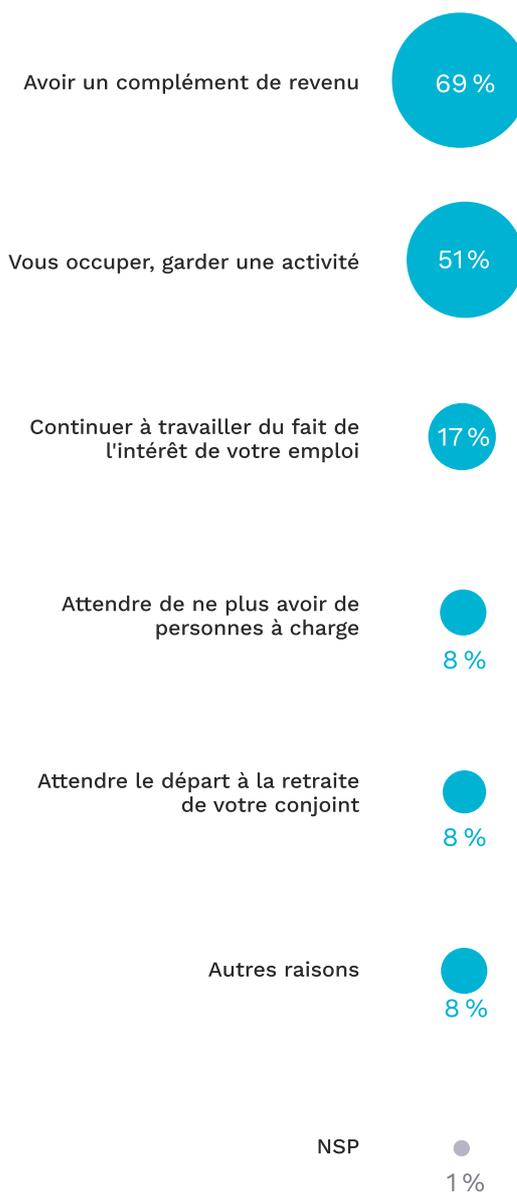
Pour quelle raison envisagez-vous malgré cela de prendre votre retraite ?



Répondants → Intérimaires qui ne sont pas en situation de cumul « emploi-retraite » (78%)



Répondants → Intérimaires envisageant à l'avenir de cumuler emploi et retraite



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



54%

des intérimaires pourraient envisager au moment de partir en retraite une situation de cumul «emploi-retraite».

Chez les intérimaires intéressés par cette possibilité, la principale motivation serait d'ordre financier : avoir un complément de revenu (69%).

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

**OBSERVATOIRE DE
L'INTÉRIM ET
DU RECRUTEMENT**